

Motion du mercredi 22 mars 2023
Collectif pour l'annulation des 45 fermetures de classes
et l'ouverture des classes demandées

À trois reprises, le Collectif 45 écoles s'est rendu à la direction académique des Côtes-d'Armor afin de porter l'exigence du retrait du plan sanglant de 45 fermetures de classes et l'ouverture des classes demandées.

Dans de nombreux endroits comme à La Roche Jaudy, Lanvollon, Meslin, Plaintel, Planguenoual, Plénée-Jugon, Pléris Harel de la Noë, Plufur-Lanvellec-Trémel, Plusquellec-Carnoët-Plourac'h, Pordic Saint-Exupéry et François Rouxel, Rospez, Saint-Brandan, Trégueux l'Oiseau Bleu et Jean Jaurès... la mobilisation continue.

Face à la mobilisation, le directeur académique n'a annulé que trois fermetures. Pourtant, le retrait du plan de 45 fermetures de classes est plus que jamais nécessaire. Actuellement, de nombreuses classes sont sans remplaçant.

Comme les millions de travailleurs acharnés à obtenir le retrait de la réforme des retraites, nous ne céderons pas avant le retrait des 44 fermetures de classes restantes.

Le Collectif, avec les syndicats SNUDI-FO et SNUipp-FSU, et la FCPE, appelle les parents, enseignants et élus à venir encore plus nombreux au

RASSEMBLEMENT
Devant la direction académique
Le mercredi 5 avril à 13 heures

afin de porter pétitions, motions et délibérations
pour l'annulation des 45 fermetures de classes
et l'ouverture des classes demandées
et être reçus en délégation.

Voté à l'unanimité.